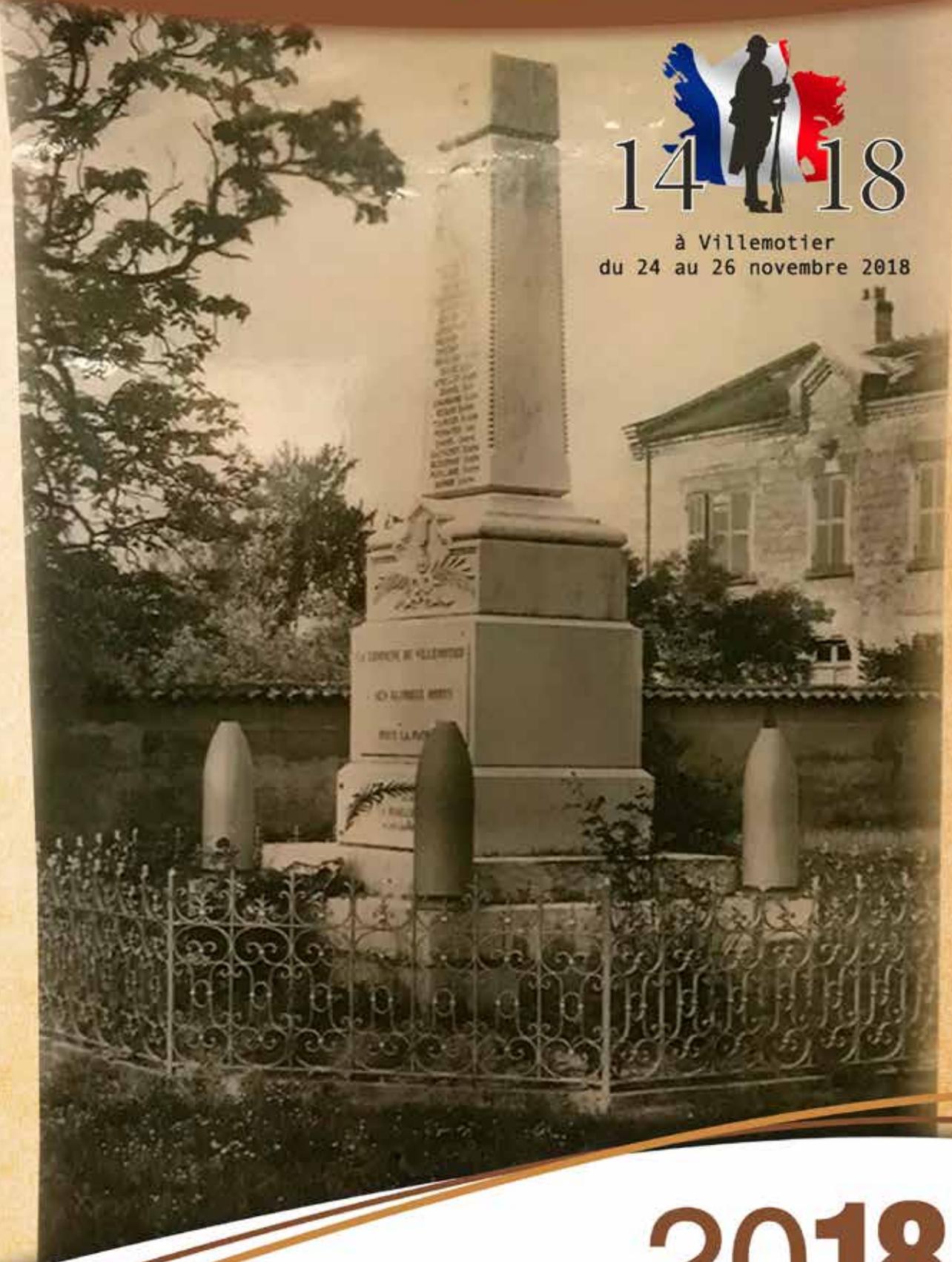


Villemotier

BULLETIN MUNICIPAL



14  18

à Villemotier
du 24 au 26 novembre 2018

2018



VIE MUNICIPALE

Mot du Maire	
Vœux du Maire et du Conseil Municipal	3
Budget 2018	4-5
Travaux	6-7
Mariage	8

ÉVÉNEMENTS

École de Musique Intercommunale	8
Banquet des classes 8 et 3	9
Abeilles sauvegardées	9
Brebis et ses quadruplés	10
Téléthon	10
Dégâts Climatiques	10
Monuments aux Morts	11
CCAS Colis de Noël	12
CCAS Cadeaux Nouveaux Nés	12

SOCIAL

ADAPA	13
Ain Domicile Service	13
ADMR	14
Logement Social	14
MARPA	15
Repas Partagé Assistance Service	15
CAF	15
CPAM DMP	16
Le CLIC des PAYS DE BRESSE	17

SOCIAL ENFANCE

Chéquier Jeunes	18
Assistantes Maternelles	18
Petite Enfance	18

CA3B	19-26
------	-------

EXPO 14-18	21-25
------------	-------

INFOS CITOYENNES

Taille Elagage des Végétaux	27
Plantation : Règles de bon voisinage	28
Carte d'identité	28

VIE PRATIQUE

Infos Utiles	29
Correspondants Presse	29
Démarches administratives	29
Transports Mobigo	29

ÉCOLE

Calendrier congés scolaires 2019	30
Gentilé de l'Ain	30
Grande Lessive Exposition Ephémère	30
Equipe Enseignante	31
Course à l'élastique	32
Le Journal du Petit Villemontois	33
Remise des dictionnaires aux CM2	34

ASSOCIATIONS

Liste des associations	35
Farfouille inter-associations	36
Chasse	37
Gymnastique volontaire	37
Fleurissement	38
Les p'tits Villemontois	38-39
Rugby	40
Vill'Amitié	41

ÉTAT CIVIL	42
------------	----

CALENDRIER DES FÊTES	42
----------------------	----

COMMERCE	
Liste des Commerçants	43



Chers Villemontoises et Villemontois,

Comme chaque année, le bulletin municipal est un trait d'union entre la mairie et vous les administrés.

Nous vous présentons la gestion de la commune, la vie locale et les différents projets.

L'année 2018 a notamment été marquée par :

- Les rythmes scolaires : retour à la semaine de quatre jours,
- L'isolation phonique de la cantine et de la garderie,
- Le changement d'une fenêtre et de volets à l'ancienne école,
- L'exposition sur la guerre 14/18.

Projets 2019 :

- L'aménagement d'un chemin piétonnier de la route de Verjon à l'école,
- La première tranche de 12 lots de Bourg Habitat sera terminée à l'automne,
- Un projet qui nous tient à cœur depuis plusieurs années : la rénovation de la salle communale.

- Lors du festival de musique du 7 juillet, nous accueillerons, le soir, l'harmonie de Polliat pour une présentation suivie d'un repas. L'organisation de cette journée vous sera précisée sur les journaux locaux.

Actuellement la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse (CA3B) a pris son rythme de croisière avec principalement le pôle ADS (service urbanisme) entièrement pris en charge par la CA3B.

Depuis janvier 2019, elle a pris également la compétence « eau et assainissement ». Ce transfert n'aura aucune incidence pour vous tous.

Courant 2019, elle va mettre en place un transport à la demande (TAD). Vous trouverez plus d'informations en feuilletant ce bulletin.

Je remercie tous les bénévoles de nos associations qui par leurs dévouements maintiennent un lien social indispensable à notre société.

Le fleurissement a encore, cette année, su embellir notre village.

Je vous souhaite, au nom des membres du conseil municipal et à mon nom propre, tous mes vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour 2019.

Pour conclure, ma pensée ira principalement à toutes les personnes qui sont dans la peine ou dans la souffrance.

Pierre GUILLET

VOEUX DU MAIRE ET DU CONSEIL MUNICIPAL



Nous tenons à remercier particulièrement toutes celles et tous ceux qui ont apporté leur sympathique contribution à ce bulletin n°23, notamment les annonceurs et les responsables d'associations.

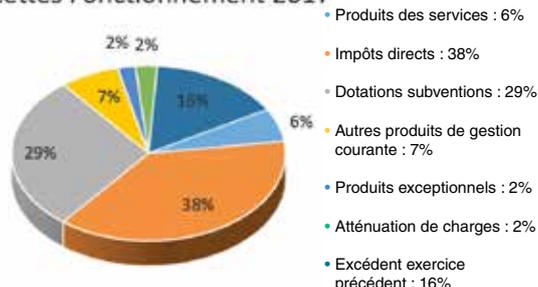
Pour permettre une meilleure compréhension des dépenses de la vie communale, nous vous présentons le budget réalisé en 2017.

Dépenses Fonctionnement 2017



Dépenses de Fonctionnement	Compte Administratif 2017	Budget Primitif 2018
Charges à caractère général : 20%	79 631,31 €	100 919,00 €
Charges de personnel : 51%	200 087,59 €	206 970,00 €
Atténuation de produits : 9%	33 156,00 €	33 156,00 €
Autres charges de gestion courante : 16%	63 821,09 €	70 571,00 €
Charges financières (intérêts des emprunts) : 4%	13 703,10 €	12 516,00 €
Opération d'ordre entre sections	1 124,24 €	0,00 €
Dépenses imprévues	0,00 €	10 000,00 €
Virement section d'investissement	0,00 €	165 529,00 €
Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €
TOTAL	391 523,33 €	599 661,00 €

Recettes Fonctionnement 2017



Recettes de Fonctionnement	Compte Administratif 2017	Budget Primitif 2018
Produits des services : 6%	36 380,07 €	36 541,00 €
Impôts directs : 38%	224 191,66 €	225 933,00 €
Dotations subventions : 29%	169 597,32 €	151 367,00 €
Autres produits de gestion courante : 7%	41 589,70 €	38 240,00 €
Produits exceptionnels : 2%	12 432,69 €	2 300,00 €
Atténuation de charges : 2%	15 198,38 €	365,00 €
Excédent exercice précédent : 16%	92 607,80 €	144 915,00 €
Produits financiers	0,00 €	0,00 €
Opération d'ordre entre sections	0,00 €	0,00 €
TOTAL	591 997,62 €	599 661,00 €

Bois et Design



Sébastien Jacquier
En Miard 01270 VILLEMOTIER

Portable : 06 16 70 62 51
sebastienjacquier@yahoo.fr

Bois et Design

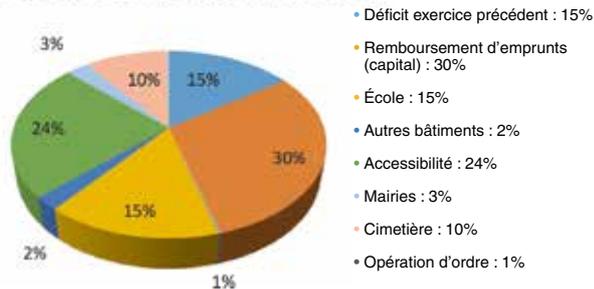
Sébastien Jacquier
En Miard
01270 VILLEMOTIER
Portable : 06 16 70 62 51

Terrasse bois
Agencement
Menuiseries
Cuisines
Créations sur mesure
Escaliers



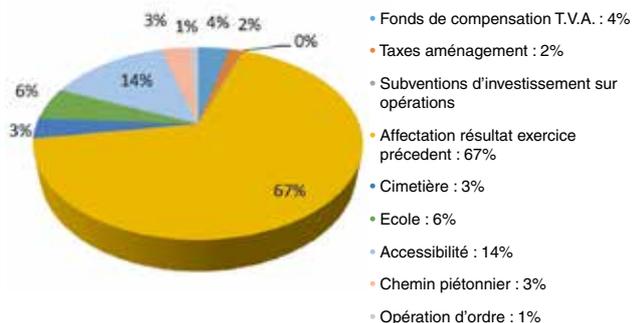
Dépenses d'Investissement	Compte Administratif 2017	Reste à réaliser + BP 2018
Déficit exercice précédent : 15%	24 925,72 €	56 441,00 €
Remboursement d'emprunts (capital) : 30%	48 984,95 €	50 173,00 €
Ecole : 15%	24 596,87 €	13 000,00 €
Autres Batiments	3 683,98 €	0,00 €
Accessibilité : 24%	38 634,02 €	15 000,00 €
Mairie : 3%	4 457,09 €	1 000,00 €
Cimetière : 10%	16 092,12 €	7 177,00 €
Opération d'ordre : 1%	624,24 €	1000,00 €
Eclairage public	0,00 €	15 000,00 €
Garderie (Bureau + ordinateur)	0,00 €	0,00 €
Chemin piétonnier	0,00 €	30 000,00 €
Eglise	0,00 €	0,00 €
Salle communale	0,00 €	30 000,00 €
Matériel	0,00 €	3 500,00 €
Dépenses imprévues		10 000,00 €
Dépenses imprévues	162 413,99 € €	232 291,00 € €

Dépenses d'Investissement 2017



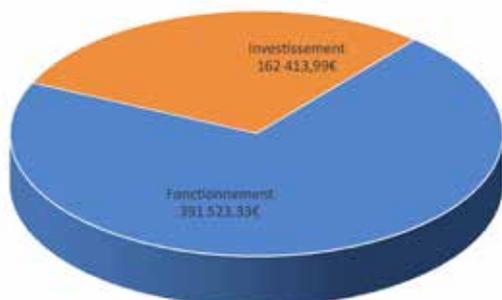
Recettes d'Investissement	Compte Administratif 2017	Reste à réaliser + BP 2018
Fonds de compensation T.V.A. : 4%	4 021,00 €	0,00 €
Taxes aménagement : 2%	1 698,47 €	380,00 €
Subventions d'investissement sur opérations	102,12 €	0,00 €
Affectation résultat exercice précédent : 67%	71 051,72 €	56 182,00 €
Cimetière : 3%	3 615,74 €	0,00 €
Ecole : 6%	5 867,00 €	9 200,00 €
Accessibilité : 14%	14 951,00 €	0,00 €
Chemin piétonnier : 3%	3 542,00 €	0,00 €
Opération d'ordre : 1%	1 124,24 €	0,00 €
Mairie	0,00 €	0,00 €
Caution logement communal	0,00 €	1 000,00 €
Emprunt	0,00 €	0,00 €
Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	165 529,00 €
TOTAL	105 973,29 € €	232 291,00 €

Recettes d'Investissement 2017



Balance	Compte Administratif 2017	Reste à réaliser + BP 2018
Dépenses totales	553 937,32 €	831 952,00 € €
Recettes totales	697 970,91 €	831 952,00 € €
TOTAL	144 033,59 €	

DEPENSES GLOBALES 2017



RECETTES GLOBALES 2017



REALISATIONS ET EQUIPEMENTS 2018



• Acquisition de rampes d'accès pour la Mairie et l'Eglise	544,56 €
• Marchepied pour l'école	894 €
• Entretien de matériels roulants : Débroussailleuse, pneus tracteur et divers	9 437 €
• Acquisition de fournitures de voirie	3 100 €
• Travaux d'accessibilité de la Mairie : cheminement guide PMR	622 €
• Mise en place de l'acoustique à la Garderie/Cantine	6 054 €
• Remplacement des volets Mairie, Ecole, Garderie, Eglise, Presbytère et Villa Mathilde suite à la grêle du 30/07/2017	7 316 €
• Entretien de voirie : fossés et élagage	4 270 €

Aucun emprunt n'a été contracté pour ces réalisations.

Côté Voirie de compétence communautaire

Les travaux sont financés par CA3B avec une enveloppe d'environ 42 637 €
pour la partie investissement :

• route du Carouge, défrichage	685 €
• chemin de Mont Riant : rechargement d'enrobé	19 608 €
• Impasse de la Seule Maison : bicouche	8 183 €
• route de Verjon : enduit monocouche	11 206 €
• Impasse du Boidon : démolition de chaussée + grave	1 275 €
• Divers travaux PATA : rebouchage	1 680 €

et 10 000 € pour la partie fonctionnement.

TRAVAUX PRÉVUS POUR 2019

Cette année, la Commune réalisera :

L'aménagement piétonnier, côté EST, de la route de Verjon jusqu'à l'école qui permettra, par un cheminement doux, de sécuriser les déplacements pédestres pour éviter de traverser la RD 1083. Sachant que la première tranche 2018, d'un montant de 29 318 € TTC, n'a pu se réaliser, les travaux seront globalisés en une fois avec la 2^{ème} tranche estimée à **25 577 € TTC** et un marquage au sol de **3 600 € TTC**.

Ce dernier permettra de desservir le lotissement BOURG HABITAT. Les futurs habitants pourront s'installer dès cet automne dans les 12 maisons locatives qui sont en cours de construction.

La salle communale sera donc rénovée :

- Changement de fenêtres,
- Isolation phonique et thermique
- Rehaussement du plafond
- Changement carrelage
- Mise aux normes Electricité
- Agrandissement cuisine
- Plomberie

Le montant des travaux est estimé à **125 000 € TTC**.

POSE DES COMPTEURS LINKY

Le maire a rencontré, dans le courant du mois de septembre, un interlocuteur d'ENEDIS.

ENEDIS est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui procède actuellement à la modernisation de l'ensemble de son réseau par la pose du compteur communicant LINKY.

C'est une **directive européenne 2009/72/CE** qui prévoit que 80 % des compteurs devront être communicants d'ici à 2020.

Cette rencontre a permis de faire le point sur les avantages et les inconvénients du dispositif :

- Le compteur reste à la même place
- Moins de collaborateurs
- Moins de fraudes
- La pose sera assurée par l'entreprise Solutions 30
- Passe par le réseau (pas d'ondes)
- Pas de changement de contrat
- Possibilité de personnaliser les offres tarifaires (par exemple modifier les heures creuses durant le week-end)
- Relevé journalier des kilowattheures
- Facturation au réel
- Les compteurs situés sur le domaine public seront automatiquement changés
- Le changement ne concerne que les compteurs en dessous de 36 kW/h
- Si une personne refuse, il y aura une médiation par courrier pour expliquer et s'il y a toujours refus, chaque relevé de l'ancien compteur effectué par un agent sera facturé au propriétaire.



Rucher de la Route Fleurie

Produits :

Mr MARQUIS Yves
Apiculteur

Montfollet
01270 Villemotier
04 74 51 08 25
06 87 10 09 59
marquisyves2@orange.fr



- Miels (Montagne, Fleurs, Chataignier, Acacia, Printemps, Sapin...)
- Pollen
- Gelée royale française
- Cire d'abeille et dérivés (bougies)
- Essaims et Ruches



Jérôme GAVAND et Florence Anne Yvette SAINT CYR
le 21 juillet 2018

ÉVÈNEMENTS

ÉCOLE DE MUSIQUE INTERCOMMUNALE

Les professeurs de l'école de musique intercommunale Marboz-Coligny assurent des cours de solfège et d'instruments (dès la première année). Ces cours s'adressent à toute personne à partir de 7 ans, sans limite d'âge ni de niveau.

Les cours de solfège sont collectifs et les cours d'instruments sont individuels.

Instruments enseignés : flûte traversière, clarinette, hautbois, saxophone, trompette, trombone, cor d'harmonie, tuba, batterie et percussions.

Les élèves, après quelques années d'apprentissage instrumental, intègrent l'Orchestre Junior de l'école (dirigé par Laurent Paquelier), qui leur permet d'apprendre à jouer en groupe, sous la direction d'un chef. Ils pourront ensuite intégrer une harmonie (Music'harmonie ou l'Harmonie de Coligny).

Une audition des élèves de l'école et de l'orchestre junior a lieu chaque année, en février. Pour 2019, cela s'est passé le samedi 16 février, à 20h15, à Marboz.



Des classes de « découverte cuivres » ont été mises en place à Bény et à Saint Etienne du Bois depuis septembre 2018.

Le 07 juillet 2019, l'Orchestre Junior participera au concert d'ouverture du Festival de musique de Coligny.



Pour tous renseignements :

Bernadette LOMBARD :
04 74 42 06 57 et 06 83 01 84 64

Isabelle MARECHAL :
06 82 24 67 10

BANQUET DES CLASSES 8 ET 3



ABEILLES SAUVEGARDÉES

Une quarantaine d'agriculteurs, sensibilisés depuis plusieurs années déjà par l'équilibre de notre écosystème, ont uni leur savoir-faire avec les apiculteurs locaux. Les agriculteurs mettaient en place des cultures dites intermédiaires (entre deux céréales de rapport) pour protéger le sol, piéger l'azote et finalement enrichir la terre pour le semi suivant. La plupart de ces cultures fleurissaient en septembre ou en octobre, avant de geler avec les premiers frimas.

Les fleurs se faisaient plus rares en automne, les apiculteurs devaient nourrir leurs abeilles afin qu'elles passent l'hiver en toute sérénité. En mettant en place une dizaine d'espèces végétales qui conviennent aux abeilles, les agriculteurs leur fournissent de la nourriture tout en enrichissant les sols.



BREBIS ET SES QUADRUPLÉS



Source Voix de l'Ain

Lundi 26 février 2019, Jacot et Annie Morel de MONTFOLLET, ont eu la surprise de voir une de leurs agnelles mettre bas 4 agneaux en pleine forme ; fait d'autant plus rare que la mère, très attentionnée, a suffisamment de lait pour nourrir toute sa petite tribu.

TÉLÉTHON

Une cagnotte a été déposée dans la salle communale lors de notre exposition 14/18 en novembre 2018.



DÉGATS CLIMATIQUES

Arbres cassés, Route du Fay, par des vents violents.



MONUMENTS AUX MORTS

Un bon nombre de Villemontois ont répondu présents pour la manifestation du Souvenir. Après avoir entendu sonner les cloches pendant 11 minutes, le long cortège, emmené par l'Harmonie, s'est rendu au monument aux morts.

Comme il est de tradition au village, l'Appel aux Morts s'est fait dans le plus grand recueillement.

C'est avec émotion, que les enfants des cycles 2 et 3 de l'Ecole de Villemotier sont venus interpréter, « **Le Soldat** » de Florent Pagny, (paroles de Marie Bastide et musique de Calogero), faisant référence au désastre moral et humain de 1914-1918.



*A l'heure où la nuit passe au milieu des tranchées,
Ma très chère Augustine, je t'écris sans tarder,
Le froid pique et me glace et j'ai peur de tomber.
Je ne pense qu'à toi,
Mais je suis un soldat (La la la, la la la la)
La la la, la la la la
Mais surtout ne t'en fais pas.
Je serai bientôt là (La la la, la la la la)
La la la, la la la la
Et tu seras fière de moi.*

*A l'heure où la guerre chasse des garçons par milliers,
Si loin de la maison et la fleur au canon.
Ces autres que l'on tue sont les mêmes que moi.
Mais je ne pleure pas,
Car je suis un soldat (La la la, la la la la)
La la la, la la la la
mais surtout ne t'en fais pas
Je serai bientôt là (La la la, la la la la)
La la la, la la la la
Et tu seras fière de moi.*



CCAS COLIS DE NOËL

Les élus municipaux, les membres du CCAS, la secrétaire de mairie et l'employée de la garderie, en 7 équipes de 2 ou 3, se sont répartis les visites aux Villemontoises et Villemontois, âgés de 75 ans et plus pour leur distribuer les colis de produits fins, offerts par le CCAS.

Les personnes visitées sont toujours heureuses de recevoir un présent mais le plus beau cadeau est certainement la « visite ».



Source Voix de l'Ain

CCAS CADEAUX NOUVEAUX NÉS

Depuis quelques années, le CCAS a décidé d'offrir aux nouveaux-nés un bon-cadeau, une tradition bien établie.

3 nouveaux-nés pour la promotion 2018 :

Flavie JACQUIN née le 26 juin 2018

Laure MICHEL née le 2 octobre 2018

Mélissa MEMHELD née le 18 novembre 2018



ADAPA

4 rue Tony Ferret - BP 159
01004 Bourg-en-Bresse Cedex
Tél. / Fax : 04 74 45 51 70
E-mail : adapa@adapa01.com



ASSOCIATION
DÉPARTEMENTALE
D'AIDE AUX PERSONNES
DE L'AIN
ADAPA



L'aide à domicile pour tous

Débordé par le quotidien, de retour d'hospitalisation, seul, fatigué... ?
Vous avez besoin d'aide, de soutien ou de compagnie ?

L'ADAPA met à votre disposition des services adaptés

- Agrément Services à la Personne
- Conventions Conseil Général et Caisses de Retraite
- CESU
- Chèque Domicile Liberté
- Déductions fiscales possibles

Aide à la personne
(toilette simple, lever et/ou coucher, habillage, repas...)

Aide et accompagnement dans les activités ordinaires de la vie quotidienne
(entretien du linge et du cadre de vie)

Aide et accompagnement dans les activités de la vie sociale et relationnelle - rendez-vous, sorties... (transport accompagné).

Nous pouvons également vous proposer d'autres services...



Contactez-nous au 04 74 45 59 65, la responsable de votre secteur se déplacera à votre domicile gratuitement et sans engagement afin d'évaluer vos besoins, répondre aux questions qui vous préoccupent, vous informer de vos droits et envisager les financements possibles...

M^{me} Maryline SOUPE DIT DUBOIS
16, rue de la Gare - 01370 ST ETIENNE DU BOIS
m.soupe-dit-dubois@adapa01.com

Permanences :

- Bureau de St Etienne du Bois le Jeudi de 14h à 15h30
- Mairie de Jasseron les 1^{er} et 3^e mardis du mois de 14h à 15h30
- Mairie de Coligny les 2^e et 4^e mardis du mois de 14h à 15h30









AIN DOMICILE SERVICE



A vos côtés pour :

- L'accompagnement à la vie quotidienne : entretien courant du logement et du linge, courses...
- L'aide à la toilette, à l'alimentation, aide aux transferts, aux déplacements, ...
- L'accompagnement dans les loisirs et la vie sociale
- Service d'accompagnement véhiculé pour les personnes âgées de 60 ans et plus pour se rendre à des rendez-vous et activités diverses.

L'essentiel, c'est vous !

Votre contact de proximité :

Maude Lacroix
94 grande rue 01851 Marboz
04 74 42 02 14 - 06 83 98 46 17
bresse.revermont@ain-domicileservices.fr

www.ain-domicileservices.fr / Suivez nous sur



ADMR

L'ADMR RECRUTE
N'hésitez pas à postuler !





L'ADMR vous propose sa gamme de services à la personne

- **Gamme AUTONOMIE**
 Aide et accompagnement des séniors et des personnes en situation de handicap (Transport accompagné, téléassistance,...)
- **Gamme DOMICILE**
 Ménage, repassage, préparation des repas, courses, déplacements,...
- **Gamme FAMILLE**
 Garde d'enfants, soutien aux familles

Selon vos aspirations et vos disponibilités, venez renforcer notre équipe de bénévoles !

Contact :
ADMR BRESSE REVERMONT
 Place de la Mairie
 01370 Saint-Etienne-du-Bois
 Tel: 04.74.25.85.37
 E-mail : asaintetienne@fed01.admr.org

Article 199 sexdecies du CGI, sous réserve de modifications de la législation

**50 %
DE REDUCTION
OU DE CREDIT
D'IMPÔT***



LOGEMENT SOCIAL www.logement-seniors.com



[CONTACT](#) | [PRESSE](#) | [PROFESSIONNELS](#)

* Le portail des solutions de logement pour les seniors *

EHPAD

Résidences Seniors

Investir Defiscaliser

Hébergement familial

Colocation

Viager

Services à domicile

Dossiers

Vous recherchez un logement pour senior ?

Trouvez votre solution de logement partout en France

Type de logement ▼

Région / Département / Localité ▼

🔍

Présentation de Logement-seniors.com

Bienvenue sur la première plateforme d'information réunissant l'ensemble des solutions de logements pour seniors. Logement-seniors.com répertorie les **résidences pour personnes âgées** et toutes les autres solutions de **logement pour senior** proche de chez vous sur la France entière : les **maisons de retraite**, également appelée **EHPAD**, l'**hébergement familial**, les **résidences seniors**, la **colocation**, le **viager** et les **services à domicile**. Notre site a vocation à vous **informer** et à vous **guider** dans votre recherche d'une **solution adaptée à vos besoins ou à ceux de vos proches**. N'hésitez pas à nous **faire part de votre recherche** via le **formulaire de contact**, nous vous aiderons **gratuitement** à trouver la **solution correspondant à vos attentes**. Vous pourrez également être **recontacté par des résidences** qui ont des logements disponibles.

SE FAIRE RAPPELER

Un conseiller vous rappelle **gratuitement et sans engagement en 24h**

Vous recherchez* :

Ville(s) ou département(s) recherché(s)*

Merci de préciser l'objet de votre demande*

14

www.villemotier.fr

MARPA



La MARPA "Plain champ" de Saint Etienne du Bois (01) est une structure non médicalisée ouverte, qui propose aux résidents une autonomie de vie comme à leur domicile.

707, rue Centrale
01370 St-Etienne-du-Bois
Tél. / Fax : 04 74 30 51 08
<http://perso.wanadoo.fr/marpa.plain-champ>

REPAS PARTAGE ASSISTANCE SERVICE



Portage de repas aux personnes âgées ou handicapées

Siège : **Mairie 01370 Saint Etienne du Bois**
Secrétariat : Tél. 04 74 25 85 86

Heures permanences : en matinée
Lundi - mardi - jeudi - vendredi
de 8h à 12h

CAF

Cafdata : l'Open data des Allocations familiales

Pour toute question concernant les données,
leur analyse et leur diffusion ;
pour toute suggestion concernant les sites ;
une seule adresse :
cafdata-general@cnaf.fr

Liens utiles :
caf.fr
data.gouv.fr
insee.fr/fr/bases-de-donnees/

Twitter : @cnaf_actus
Pour que les sites évoluent, nous comptons sur vous !



Cafdata

data.caf.fr

→ Cafdata, l'Open data
des Allocations familiales



CPAM DMP (DOSSIER MÉDICAL PARTAGÉ)



L'ASSURANCE MALADIE PRÈS DE CHEZ VOUS

LE DMP ARRIVE CET AUTOMNE !

Le DMP (**Dossier Médical Partagé**) est votre carnet de santé numérique. Il permet aux professionnels de santé, à qui vous avez donné l'autorisation, d'une part d'accéder aux informations utiles à votre prise en charge et d'autre part de les partager avec d'autres professionnels de santé :

- vos antécédents (maladies, opérations...);
- vos allergies éventuelles;
- les médicaments que vous prenez;
- vos comptes rendus d'hospitalisation et de consultation;
- vos résultats d'examens (radios, analyses biologiques...);
- votre historique de données de remboursement

A part vous, seuls les professionnels de santé de votre choix (votre médecin traitant, infirmier, pharmacien...) peuvent le consulter. Les informations contenues dans votre DMP sont personnelles et confidentielles. Elles relèvent du secret professionnel.

En cas d'urgence, le Dossier Médical Partagé peut améliorer l'efficacité et la sécurité de votre prise en charge.

Tous les bénéficiaires de l'Assurance Maladie peuvent avoir un DMP.

Vous pouvez créer votre DMP :

Directement depuis le site www.dmp.fr en cliquant sur «Créer votre Dossier Médical Partagé», à l'accueil de votre Caisse Primaire d'Assurance Maladie ou auprès des pharmacies qui le proposent. Dans tous les cas, n'oubliez pas votre carte Vitale, elle est indispensable pour la création.

La création d'un DMP ne peut avoir lieu qu'avec votre consentement. Cet accord ne nécessite pas de signer un document papier (l'accord est dématérialisé, il est directement enregistré dans votre DMP).

Pour plus d'information sur le DMP, rendez-vous sur www.dmp.fr ou par téléphone à DMP Info Service 0 810 33 11 33 (0,06 €min + prix d'un appel local)

Vous souhaitez plus d'informations de la CPAM de l'Ain ?

Vous pouvez nous suivre sur : ameli.fr et sur les réseaux sociaux :

Service communication :

04 74 45 84 41 - 04 74 45 85 27

CPAM de l'Ain

1 place de la Grenouillère
01015 BOURG-EN-BRESSE CEDEX

SARL

NEVORET

RÉGIS

01851 MARBOZ
01270 VILLEMOTIER
01310 CONFRANCON
04 74 42 02 33

CHAUFFAGE - CLIMATISATION - CUISINE ET SALLE DE BAINS CLÉS EN MAINS
PLOMBERIE - ZINGUERIE - TRAITEMENT D'EAU - ASSAINISSEMENT

LE CLIC DES PAYS DE BRESSE



Centre local d'information et de coordination, est un service **gratuit** pour les personnes âgées de + 60 ans, leurs familles et entourage, ainsi que pour les professionnels, les élus et les bénévoles.

Le **CLIC des PAYS de BRESSE** situé à Saint-Trivier-de-Courtes est porté par la Communauté d'Agglomération du Bassin de

Bourg-en-Bresse (CA3B) depuis le 1er janvier 2017, et géré en entente avec la Communauté de communes Bresse et Saône, et celle de la Veyle.

Tout comme 68 autres communes, la notre rentre dans le rayon d'action du **CLIC des PAYS de BRESSE** et permet à ses habitants de bénéficier des diverses informations pour l'amélioration de leur quotidien : les offres de soins, les services permettant le maintien à domicile, l'accès aux droits...

Le service les accompagne dans la constitution des dossiers de différentes aides existantes. De manière plus ponctuelle, il aborde aussi la question des structures d'accueil dans le cas où le maintien à domicile n'est plus possible.

Dans le cadre de sa mission de prévention et d'accompagnement, le **CLIC des PAYS de BRESSE** planifie des actions de prévention. Les thèmes abordés sous différentes formes (conférence, ciné-débat, ateliers, échanges intergénérationnels) sont variés et accessibles à tous : mémoire, audition, prévention des chutes, alimentation, nouvelles technologies, patrimoine et succession, conduite automobile, l'alimentation...

Les demandes peuvent être traitées :

- par téléphone au 04 74 30 78 24 du lundi au vendredi (possibilité de laisser un message pour rappel)
- lors d'un entretien au CLIC des PAYS de BRESSE, 58, route de Chalon 01560 Saint-Trivier-de-Courtes
- sur rendez vous en permanence (possible sur Coligny, Montrevel en Bresse, Pont de Vaux, Pont de Veyle)

Une question ?
Des renseignements,
Un thème vous préoccupe...

Être fort,
C'est demander de l'aide !
Demander de l'aide,
c'est être fort !

Le CLIC vous informe et vous oriente !

01560 SAINT-TRIVIER-DE-COURTES
04 74 30 78 24
contact@clicdespaysdebresse.org
www.ain.fr/solutions/clic/

PIETRAPOLIS.fr

immobilier

Agence BENOIT-BON



Le Clos La Madelon, Grande Rue, 01270 Coligny - 04 74 52 87 17

www.pietrapolis.fr

CHÉQUIER JEUNES



ASSISTANTES MATERNELLES

NOM	Prénom	01270 Villemotier	Téléphone
BOYAT	Nathalie	2344 Route de Strasbourg	04 74 51 54 46
DESBOIS	Joëlle	92 Impasse en Miard	04 74 51 53 26
GAVAND	Cécile	39 Chemin vers le Bois	04 74 51 56 46
MERVANT	Jocelyne	337 Impasse du Boidon	04 74 51 57 69
SARRON	Françoise	594 Route de St Germain	04 74 51 53 30
VEUILLET	Anita	51 Chemin de Groboz	04 74 30 18 76

PETITE ENFANCE

Deux structures d'accueil pour la petite enfance

Le multi-accueil « Caram'bole » à Bény et la micro-crèche « Car'hibou » à Domsure accueillent les enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. « Caram'bole » dispose de 30 places, « Car'hibou » de 10 places. Les parents ont le choix entre un accueil régulier ou occasionnel du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30, sauf le vendredi à 18h. Les deux structures proposent des repas préparés sur place.

Le personnel est attaché au respect du rythme de développement des enfants. Les structures proposent régulièrement des activités et animations : contes, semaine du goût, fêtes d'été, spectacle de Noël, projet en lien avec l'école pour les futurs élèves. Elles organisent aussi des ateliers spécifiques pour les grands-parents ou les parents. En 2017, enfants

et parents ont pu partager des moments privilégiés autour de la musique grâce à l'intervention d'Aline Joannon, musicienne intervenante. D'autres ateliers étaient consacrés à l'exploration sensorielle par des activités de stimulation visuelle et sonore ou la manipulation de différentes textures. Des actions qui devraient se développer en 2018.

Renseignements et inscriptions

Multi-accueil « Caram'bole »
et micro-crèche « Car'hibou »
Isabelle Badoux, directrice

Tél. : 04 74 30 41 53

Courriel : carambole@ca3b.fr



1 - Trois nouveaux TERRAINS SYNTHETIQUES à Bourg-en-Bresse, Marboz et Montrevel-en-Bresse

Les terrains se sont terminés à l'automne. La Communauté d'Agglomération a aménagé trois terrains synthétiques pour les besoins des clubs de football à Marboz, Montrevel-en-Bresse et pour les équipes jeunes de l'USBPA.

Ces équipements neufs offrent ainsi des meilleures conditions d'entraînement aux clubs et préservent les autres terrains notamment en période hivernale. Malgré un coût plus élevé, les élus ont fait le choix d'un revêtement de qualité supérieure dont l'absence de toxicité est avérée.

2 - Voie Verte

Le revêtement de la dernière portion, restant à enrober sur la commune de Malafretaz, s'est terminé en septembre. 10,5 km sur 14 sont entièrement aménagés. Il reste encore la traversée de Montrevel-en-Bresse à réaliser. Ce sera chose faite en même temps que les travaux de réaménagements du cœur de ville.



3 - Des aides à la rénovation

La Communauté d'Agglomération propose des aides financières à la rénovation des logements. Elles peuvent concerner les maisons individuelles, comme les copropriétés, les propriétaires bailleurs ou occupants. Indépendants et objectifs, les conseillers de Mon Cap Energie sont aussi à votre écoute pour vous accompagner dans votre projet, de la définition des travaux prioritaires, au choix des matériaux et à la sélection des artisans.

Les aides à la rénovation de la CA3B	
Types d'aides	Montants
Fonds Isolation Réalisation de deux bouquets de travaux d'isolation parmi ceux-ci : murs, plancher bas, combles, toitures, changement de menuiseries	Prise en charge de 25% du coût des travaux avec un plafond de travaux éligibles de 10.000 € HT. Aide majorée à 40 % pour les primo-accédants.
Fonds énergies renouvelables	1.000 € par équipement.

4 - La CA3B devient compétente en matière d'eau et d'assainissement

En ce qui concerne l'eau

Vous habitez à	Exercice de la compétence « eau potable » (organisation du service, décision sur le mode de gestion)	Les exploitants du service Ceux qui gèrent la fourniture et la distribution de l'eau potable en établissant les factures
Beaupont, Bény, Coligny, Cormoz, Domsure, Etrez, Foissiat, Jayat, Lesceroux, Marboz, Pirajoux, Saint Etienne du Bois, Saint Julien sur Reyssouze, Salavre, Verjon, Villemotier	Bresse Suran Revermont	 sogedo Société de Gestion de Distribution d'Eau

En ce qui concerne l'assainissement collectif

Au 1^{er} janvier 2019, La communauté d'Agglomération devient également compétente en matière d'assainissement collectif. Elle exploitera également le service pour la majorité des communes (60), via la Régie Intercommunale de l'Assainissement que la CA3B crée au 1^{er} janvier, en s'appuyant pour partie sur des agents communaux pour la gestion de certains ouvrages. Pour les 15 autres communes, le service est exploité en délégation de service public, dans le cadre de contrats qui seront aussi menés à leur terme.

Vous habitez à	Les exploitants
Villemotier	Régie intercommunale de l'assainissement

5 - Projet de réaménagement de la Plaine Tonique

La Communauté d'Agglomération travaille actuellement avec ses partenaires (Département, Région, Aintourisme et Office de tourisme) à la définition d'un programme de réaménagement de la Plaine Tonique.

Elle souhaite mettre en œuvre un projet ambitieux pour faire du pôle tourisme de loisirs, une destination incontournable avec une offre d'activités et d'hébergement renouvelée. Les aménagements toucheront l'ensemble du site, le camping bénéficiera d'une requalification paysagère, la zone de karting sera transformée en espace de jeux, l'entrée sera entièrement revue pour être plus accueillant, le centre aquatique sera rénové pour allonger sa période d'ouverture. L'espace dédié à la restauration sera complété par une offre bien-être et des hébergements hôteliers. Quant aux jeunes et aux groupes, ils bénéficieront d'une nouvelle offre de loisirs et d'hébergement davantage connectée avec leur envie. Le conseil communautaire doit se prononcer sur les contours du programme en décembre.

7 - CA3B TRANSPORT A LA DEMANDE

La Communauté d'Agglomération du bassin de Bourg-en-Bresse va confier à partir du 1^{er} janvier l'exploitation de son service de transport à l'entreprise Keolis.

Ce contrat est l'occasion de proposer une offre de transport adaptée pour l'ensemble des communes du territoire avec une mise en place progressive dans le courant de l'année 2019.

Un service de transport à la demande sera mis en œuvre durant le premier semestre à partir des 75 communes du territoire dès qu'une personne le demande. Le départ a lieu sur plusieurs points d'arrêt du réseau de transport scolaire, **des arrêts qui restent encore à identifier**. Concrètement, l'usager disposera d'une grille horaire et pourra appeler jusqu'à deux heures avant l'horaire prévue (ou la veille pour le matin tôt) pour demander le service. Ce service fonctionnera du lundi au samedi.

Les itinéraires possibles sont définis par secteurs. L'arrivée ne peut avoir lieu qu'à l'intérieur d'un même secteur dans une commune identifiée sur la carte ci-contre ou bien à **Bourg-en-Bresse Carré Amiot**.

6 - Etik'table, le site référence pour manger local

Vous souhaitez manger local et de qualité sans avoir où trouver des producteurs locaux ?

Le site <http://www.etiktable.fr/> recense des professionnels en vente directe sélectionnés pour la qualité de leurs produits. Il propose aussi de nombreux conseils pour mieux acheter, s'y retrouver dans les différents labels et privilégier une alimentation en liens avec les saisons.



Exemple : sur notre secteur G je pars de VILLEMOTIER. Je peux aller à COLIGNY, MARBOZ, SAINT ETIENNE du BOIS qui sont les 3 pôles d'attractivité secondaires. Le retour peut se faire à VILLEMOTIER à condition de le commander mais à VÉRIFIER au moment de la mise en place réelle.

Le coût du trajet est celui d'un ticket de bus : 1,30€, soit 2,60€ l'aller-retour.

Exposition

EXPO 14-18



à Villemotier
du 24 au 26 novembre 2018



Les 23, 24 et 25 novembre, la Commune a pu mettre en place une exposition retraçant la vie locale et nationale des poilus avec l'aide de bénévoles : Pierre POBEL, Bernadette LOMBARD, Sylviane GUILLET, Nancy DIDIER, Dominique MILLET, Bernard MICHEL, Annick GUIGUE de Marboz, Noël PIROUX de Pirajoux et bien entendu M. Jean-Claude ZAGONEL de Saint Denis les Bourg.



L'exposition a été animée, les samedi 24 et dimanche 25 novembre, par les présentations faites par M. Jean Claude ZAGONEL qui nous retraçait, cette triste période de notre histoire.

Nom - Prénoms	Conflit	Naissance date et lieu	Décès - date et lieu	Médailles
ARBILLAT Joseph Frédéric	1914 - 1918	06/09/1892 Pirajoux	27/05/1918 Locre (Loker) Belgique Incorporé au 42 ^e RI en 1913 - Citation au régiment du 16/11/1917: «A commandé ses escouades avec énergie dans le combat du 23 octobre 1917 et a maintenu ses hommes sous un violent bombardement» - Tombé sous un bom- bardement d'obus à l'arsine (arsenic).	
BESSONNAT Joseph Camille	1914 - 1918	29/11/1891 Villemotier	25/11/1918 Fontainebleau (77) 1912: incorporé au 60 ^e RI - 1915: 171 ^e RI - Blessé le 04/04/1918 au Bois de Mongival (Sauvillers-Mongival Somme) - Citation: «Bon soldat ayant toujours accompli son devoir. A été blessé deux fois» - Croix de guerre. Mort des suites de blessures	
BOYARD Ernest Hippolyte Ferdinand	1914- 1918	15/08/1885 Villemotier	22/08/1918 Bolbec (76) Mort des suites de maladie contractée en service	
BREVET Léon Félix	1914 - 1918	06/01/1893 Villemotier	16/02/1915 Lachalade (55) Tué à l'ennemi	
CHAMBARD Joseph Eugène Toussaint	1914 - 1918	01/11/1894 Villemotier	10/06/1918 Gournay-sur-Aronde (60) Tué à l'ennemi	
CHANEL Jean Marie Hippolyte	1914 - 1918	02/04/1879 Marboz	01/06/1918 Montigny-sur-Vesle (51) Blessé le 10/08/1917 puis le 28/05/1918 à Unchair (Marne) où il a été fait prisonnier Mort en captivité des suites de blessures	
CHANEL Jean Marie Joseph	1914 - 1918	08/06/1895 Villemotier	18/09/1918 Laffaux (02) Tué à l'ennemi	
CHOSSAT Marie Eugène Maxime	1914 - 1918	29/04/1869 Courmangoux	18/01/1917 Bourg (01) Mort des suites de maladie contractée en service	
CONVERT François Emile	1914 - 1918	19/07/1879 Coligny	22/09/1916 Amiens (80) Blessé à la prise de Bouchavesnes (Somme) le 12/09/1916. Mort des suites de blessures	
GAUGE Léon Louis	1914 - 1918	12/11/1880 St Etienne du B.	19/01/1917 Arcis-sur-Aube (10) Mort accidentellement en service	
GAUTHERET Marie Eugène Maxime	1914 - 1918	28/09/1896 Villemotier	04/11/1918 Bussy-le-Château (51) Mort des suites de maladie contractée en service	
JOSSERAND Marcel Eugène	1914 - 1918	15/05/1894 Villemotier	25/09/1915 Massiges (51) Tué à l'ennemi	
JOSSERAND Marcel Marie Léon	1914 - 1918	07/01/1896 Villemotier	27/09/1916 Bouchavesnes (80) Tué à l'ennemi	
LETHENET Jean Joseph	1914 - 1918	24/06/1893 Villemotier	07/08/1914 Altkirch (68) Disparu	
MEUNIER Marie Auguste Emile	1914 - 1918	01/05/1884 Foissiat	24/11/1916 Salonique Grèce Mort des suites de maladie contractée en service	
MEUNIER Marie Emile	1914 - 1918	06/12/1891 Pirajoux	09/08/1914 Lutterbach (68) Tué à l'ennemi	
MONTMAYEUX Marie Hippolyte Léon	1914 - 1918	15/08/1884 Marboz	06/09/1914 Vichy (03) Mort des suites de maladie contractée en service	

PHILIBERT Gabriel Henri Marie	1914 - 1918	06/01/1893 Lyon 6e	14/09/1914 Saint-Dié-des-Vosges (88) Tué à l'ennemi	
PITRE Laurent Marcellin Ernest	1914 - 1918	04/04/1882 Villemotier	22/09/1914 Saint-Jean-d'Ormont (88) Disparu	
PITRE Marie Joseph Marcellin	1914 - 1918	02/03/1887 Villemotier	05/09/1914 Réhainviller (54) Disparu	
POMMATEAU Abel François	1914 - 1918	29/03/1885 Coligny	19/09/1918 Verdun-sur-Meuse (55) Mort des suites de blessures	
PONCIN Marie Paul Sabin	1914 - 1918	25/02/1893 Villemotier	13/01/1915 Cuffies (02) Tué à l'ennemi	
PUVILLAND Jean Marie Joseph	1914 - 1918	07/04/1876 Villemotier	01/12/1918 Cuperly (51) Mort des suites de maladie contractée en service	
RENAUDAT Joseph Maxime	1914 - 1918	10/10/1884 Villemotier	05/02/1917 Ornes (55) Blessé aux combats de Reillon (Meurthe-et-Moselle) le 05/12/1915. Tué à l'ennemi	
SARRON Jules Joseph	1914 - 1918	17/06/1878 Marboz	23/07/1918 Montmacq (60) Citation à l'ordre du 36 ^e : «Excellent soldat ayant toujours fait preuve de courage et de dévouement. Tué à son poste de combat le 23 juillet 1918». Croix de guerre. Tué à l'ennemi	
SARRON Louis Émile	1914 - 1918	26/01/1890 Marboz	09/07/1915 Ban-de-Sapt (88) Disparu	
SULPICE Clément Joseph	1914 - 1918	22/01/1885 Bény	19/09/1914 Caisnes (60) Tué à l'ennemi	
TOURNIER Léon Eugène	1914 - 1918	20/07/1885 Courmangoux	03/09/1918 Clamecy (02) Intoxiqué au Mont Kemmel (Ypres) le 24/05/1918. Tué à l'ennemi	
VULIN Jean Marie Émile	1914 - 1918	30/12/1893 Villemotier	01/12/1914 Monchy-au-Bois (62) Tué à l'ennemi	



**33 noms sont inscrits
sur notre Monument aux Morts**



Parcours d'un soldat



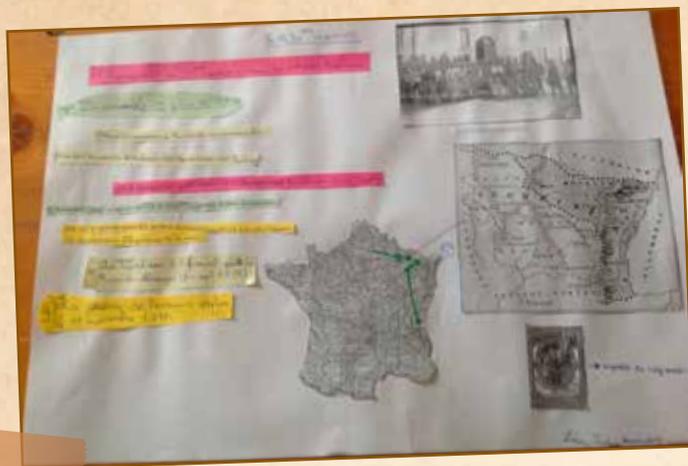
Fusils fictifs



PRÉPARATION PAR LES ENFANTS DE L'ÉCOLE

Les enfants les cycles 2 et 3 ont bien travaillé, avec leurs enseignants sur la Première guerre mondiale.

Extrait du bulletin n°2 Le petit Villemontois (page 3)



« En classe nous avons fait des exposés sur Renaudat Joseph. Nous avons fait des groupes. Le 1^{er} groupe a travaillé sur le monument aux morts, le 2^{ème} groupe était sur le 230^{ème} régiment, le 3^{ème} groupe a cherché qui était RENAUDAT Joseph et le 4^{ème} groupe a retracé la route de Renaudat Joseph. Ensuite nous avons exposé notre travail à l'exposition de la la mairie. »

Le vendredi 23 novembre après-midi étant réservé aux enfants de l'école, ils ont pu poser toutes leurs questions à M. Jean Claude ZAGONEL.

Extrait du bulletin n°2 Le petit Villemontois (page 3)

« Nous sommes allés le vendredi 23 novembre à l'exposition sur la 1^{ère} guerre mondiale Un monsieur nous a accueilli pour nous expliquer des tas de choses sur la 1^{ère} guerre mondiale : comment les Français étaient habillés : Avec leur pantalon rouge garance on les voyait de loin alors que les Allemands étaient en gris sombre.

...

Il y avait des masques à gaz, des gourdes, des jeux que les soldats avaient fabriqués pour s'occuper, des photos des blessés et des livres avec des chiffres romains.

C'était un peu triste parce ça parlait de la guerre mais nous étions contents parce que ça nous a permis d'apprendre des choses.

...

Le 11 novembre 1918 c'était l'armistice de la 1^{ère} guerre mondiale. C'est ce jour qu'ils ont signé un accord pour arrêter la guerre...



TAILLE ELAGAGE DES VÉGÉTAUX

Respecter les distances minimales (Article 671 du code civil)

Les distances à respecter sont les suivantes : Pour les plantations de plus de 2 mètres : distance d'au moins 2 mètres de la limite séparative.
 Pour les plantations de moins de 2 mètres : distance est fixée à 0,5 à mètre de la limite séparative.
 La distance se calcule du milieu du tronc. De l'autre côté c'est la limite séparative qui sert de point de mesure. Si les terrains sont à des niveaux différents, les hauteurs des plantations sont mesurées par rapport au niveau du terrain où elles sont plantées.

Articles de loi du code civil sur l'obligation de taille et d'élagage des propriétaires riverains

Les riverains doivent obligatoirement élaguer les arbres, arbustes ou haies en bordure des voies publiques ou privées, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).
 Les branches ne doivent pas toucher les conducteurs aériens EDF, France Télécom et l'éclairage public.

Responsabilités du propriétaire des végétaux (article 672 du Code civil et Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881).

Lorsque le voisin ne respecte pas les règles de distance, il peut être contraint par le tribunal, soit d'élaguer les arbres à la hauteur légale, soit de les arracher.

Vous ne pouvez plus exiger l'arrachage de l'arbre si ce dernier a dépassé la hauteur légale ou préconisée par les usages locaux depuis plus de 30 ans. Le point de départ de ce délai est la date où l'arbre en grandissant a dépassé la hauteur prescrite.

Entretenir les plantations (article 673 du Code civil et Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881 et Loi du 12 février 1921 Journal Officiel du 15 février 1921).

Tout propriété doit couper les branches qui dépassent la limite séparatrice et avancent sur le terrain voisin.

Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a en revanche la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans. Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisin qui empiètent sur votre terrain.

En cas de dommages subis par votre fonds, votre voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contiguë, votre voisin n'est pas autorisé à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser.

Vos plantations empiètent sur le domaine public.

L'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

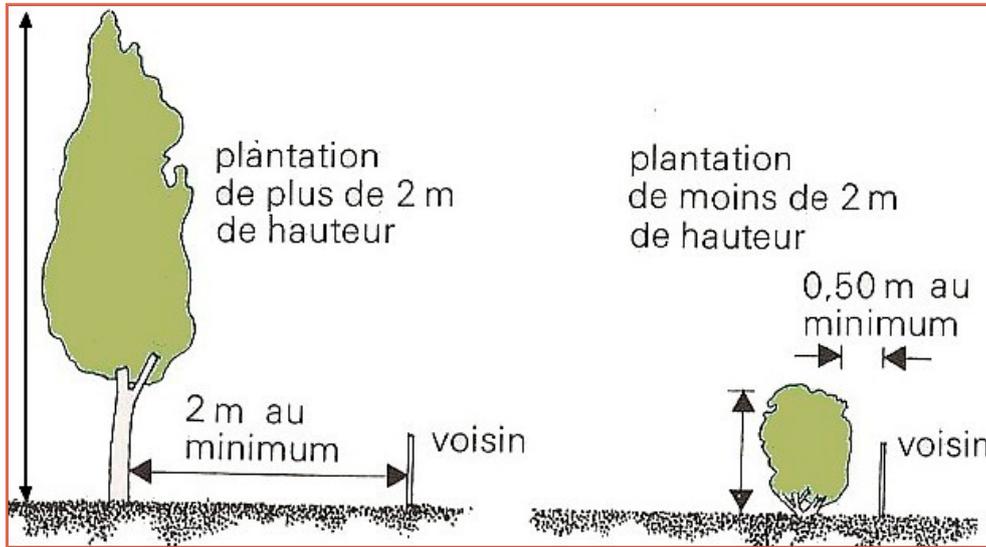
Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière

Article R116-2 le 1er mars 1994) : (Loi n° 92-1336 du 16 décembre 1992 art. 326 Journal Officiel du 23 décembre 1992 en vigueur.

Seront punis d'amende prévue pour les contraventions de la cinquième classe ceux qui :

« 5° En l'absence d'autorisation, auront établi ou laissé croître des arbres ou haies à moins de 2 mètres de la limite du domaine public routier.

PLANTATION : RÈGLES DE BON VOISINAGE



CARTE D'IDENTITÉ

DÈS MAINTENANT
DANS MON DÉPARTEMENT

la carte d'identité à portée de clic!

- Je peux faire ma pré-demande en ligne
- Je gagne du temps
- Je m'adresse à l'une des mairies à ma disposition*
- Mon titre est plus sûr

MES DÉMARCHES à portée de clic!

L'État simplifie mes démarches dans mon département!

Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://pre-demande-ori.ants.gouv.fr/> et je sais mon électeur et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.

MES DÉMARCHES à portée de clic!

Pour toute information : www.demarches.interieur.gouv.fr

Art Beauté Coiffure

*Il était une fois, une équipe,
Océane et Chantal,
ensemble nous développons performance, personnalisation
et la toute nouvelle méthode de mèche «DISCHAYR».
Nous serons à votre écoute pour vos envies de changement
suivant votre style et type facial.*

1591 route de Strasbourg 01270 VILLEMOTIER
04 74 23 93 69

Ouvert du lundi au samedi. Fermé le mercredi. Avec ou sans rendez-vous.

URGENCE :

Urgences médicales / SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Gendarmerie de Coligny	04 74 30 11 29
Centre Anti Poison de Lyon	04 78 54 14 14
SAMU de Bourg en Bresse	04 74 23 15 15

VILLEMOTIER

Mairie de Villemotier	04 74 51 52 05
Ecole Primaire de Villemotier	04 74 51 52 64

SANTE

COLIGNY

Cabinet Infirmiers	04 74 30 17 10
Kinésithérapeutes Guy Cuminet	04 74 52 87 33
Docteur Florent Clappaz	04 74 30 12 46
Docteur Jacques Luciani	04 74 30 12 46
Pharmacie des Tilleuls	04 74 30 11 54
Psychologue Guy Cuminet	04 74 21 04 66

ST ETIENNE DU BOIS

Cabinet d'Infirmières	04 74 30 50 12
Cabinet Kinésithérapeutes	06 08 28 15 47
Docteur Ch. Saint Cyr	04 74 30 50 30
Docteur Loïc Barraud	04 74 30 52 52
Docteur Barbara Cornet	04 74 30 50 30
Docteur Adelaïde Nalet	02 51 06 34 47
Pharmacie Centrale	04 74 30 51 67
Ostéopathe Mathieu Derain	06 60 54 10 21

MARBOZ

Docteur Barbara Buatier	04 74 51 02 09
Docteur Benjamin Fourré	04 74 51 02 09
Docteur Anne Lise Lemay	04 74 51 02 09
Pharmacie	04 74 51 00 01
Vétérinaires - Centrale canine	04 74 51 00 79

AUTRES

SERVICES PUBLICS

Vos droits/démarches. www.service-public.fr

COLIGNY

Collège Le Grand Cèdre	04 74 47 33 80
Cure de l'Eglise St Martin	04 74 30 10 88
Maison de retraite	04 74 30 10 56

ST ETIENNE DU BOIS

MARPA 04 74 30 51 08

BOURG-EN-BRESSE

CA3B	www.ca3b.fr
DDE	04 74 25 68 80
EDF Sécurité Dépannage	04 74 30 83 61
GDF Sécurité/Dépannage	0 810 433 001
Préfecture de l'Ain	04 74 32 30 30
Service des Eaux SOGEDO	03 84 48 83 37
SNCF Horaires, billets, services	36 35

PRESSE CORRESPONDANTS :

LE PROGRES :

Isabelle GAILLARD
06 08 47 50 35
isagaillard@wanadoo.fr

La VOIX DE L'AIN :

Bernadette LOMBARD
04 74 42 06 57 - 06 83 01 84 64
379, rte de Monfollet
01270 VILLEMOTIER
alainbernad@orange.fr

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES :

www.service-public.fr/formulaires

Peut-on faire cette démarche par internet ?
Est-il possible d'obtenir ce formulaire sans se déplacer et à n'importe quelle heure ?
Comment évaluer ses impôts, ses droits à la retraite, une pension alimentaire ?



Cette rubrique vous donne accès aux formulaires, services en ligne et modules de calcul proposés par les services publics pour faciliter vos démarches.

TRANSPORTS : MOBIGO - LIGNE 304

Site internet : www.viamobigo.fr

JURAGO DEVIENT

mobigo

LONS-LE-SAUNIER <-> BOURG-EN-BRESSE

HORAIRES VALABLES À PARTIR DU 18 DÉCEMBRE 2018

	Période Scolaire				Période vacance		
	Lundi à vendredi	Lundi à samedi	Lundi à samedi	Lundi à samedi	Lundi à samedi	Lundi à samedi	Lundi à samedi
BOURG-EN-BRESSE Gare SNCF	8:15	12:15	16:15	18:10	12:15	16:15	18:10
BOURG-EN-BRESSE EDF	8:16	12:16	16:16	18:11	12:16	16:16	18:11
BOURG-EN-BRESSE Carré Amiot	8:22	12:22	16:22	18:12	12:22	16:22	18:12
BOURG-EN-BRESSE Alimentec TUB	8:27	12:27	16:27	18:17	12:27	16:27	18:17
ST-ETIENNE-DU-BOIS Alimentec TUB	8:35	12:35	16:35	18:25	12:35	16:35	18:25
VILLEMOTIER Moulin des Ponts	8:40	12:40	16:40	18:30	12:40	16:40	18:30
VILLEMOTIER Ecole	8:42	12:42	16:42	18:32	12:42	16:42	18:32
SALAVRE Rte de Salavre	8:45	12:45	16:45	18:35	12:45	16:45	18:35
COLIGNY Mairie	8:48	12:48	16:48	18:38	12:48	16:48	18:38

	Période Scolaire					Période vacance		
	Lundi à vendredi	Lundi à vendredi	Lundi à vendredi	Lundi à samedi	Samedi	Lundi à samedi	Lundi à samedi	Lundi à samedi
COLIGNY Mairie	6:55	11:10	13:20	17:25	8:45	8:45	13:20	18:10
SALAVRE - RD 1083	6:58	11:13	13:23	17:28	8:48	8:48	13:23	18:11
VILLEMOTIER Eglise	7:01	11:16	13:26	17:31	8:51	8:51	13:26	18:12
VILLEMOTIER Carif RD 28 / RD 1083	7:02	11:17	13:27	17:32	8:52	8:52	13:27	18:17
ST-ETIENNE-DU-BOIS Village	7:08	11:23	13:33	17:38	8:58	8:58	13:33	18:25
BOURG-EN-BRESSE Av. de Bad-Kreuznach	7:30	11:30	13:40	17:45	9:05	9:05	13:40	18:30
BOURG-EN-BRESSE Carré Amiot	7:35	11:35	13:45	17:50	9:10	9:10	13:45	18:32
BOURG-EN-BRESSE Gare SNCF	7:40	11:40	13:50	17:55	9:15	9:15	13:50	18:35
BOURG-EN-BRESSE EDF	7:45	-	-	-	-	-	-	18:35

CALENDRIER CONGÉS SCOLAIRES 2019

ZONE A : Académies : Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers

PRINTEMPS : Fin des cours : vendredi 12 avril 2019 - Reprise des cours : lundi 29 avril 2019

ÉTÉ : Fin des cours : vendredi 05 juillet 2019

RENTRÉE SCOLAIRE : Reprise des cours : lundi 02 septembre 2019

TOUSSAINT : Fin des cours : vendredi 18 octobre 2019 - Reprise des cours : lundi 4 novembre 2019

NOËL : Fin des cours : vendredi 20 décembre 2019 - Reprise des cours : lundi 6 janvier 2020

GENTILE DE L'AIN

Pendant les Temps d'Activités Périscolaires les élèves des cycles 2 et 3 de l'école communale ont participé à un vote historique : donner un nom aux habitants du département de l'Ain, l'un des 2 départements à n'en posséder aucun. Mais qu'est-ce qu'un gentilé ? Tous les élèves le savaient : c'est un mot qui nomme les habitants d'un lieu. Les élèves ont voté à bulletin secret et ont expliqué la motivation de leur choix sans dévoiler leur préférence.



Source Voix de l'Ain

GRANDE LESSIVE EXPOSITION ÉPHÉMÈRE

Les élèves de l'école primaire des cycles 1, 2 et 3 ont travaillé pour présenter une exposition temporaire ayant pour thème « Pierres à images et pierres à imaginer. »
« On a regardé des photos avec des pierres, chacun a donné une idée, on a fait des pierres imaginaires... » ont expliqué les élèves en présentant leurs tableaux.



EQUIPE ENSEIGNANTE



Isabelle TEIL-HUART - Blandine GIRARDET - Céline PROSPER



LE MOULIN DU FAY

Bruno et Sophie BUIRON

Gîte - Chambres d'hôtes - Table d'hôtes
3 épis

5 chambres climatisées, accueil motards, cavaliers, randonneurs, cyclistes

1702 Route du Fay - 01270 VILLEMOTIER

06 62 00 89 11

contact@moulindufay.com

www.moulindufay.com



COURSE À L'ÉLASTIQUE

Comme chaque année, les enfants doivent parcourir la plus longue distance en récupérant un élastique tous les 100 mètres, mais samedi, pour leur plus grand bonheur, ils l'ont fait avec leurs parents ...



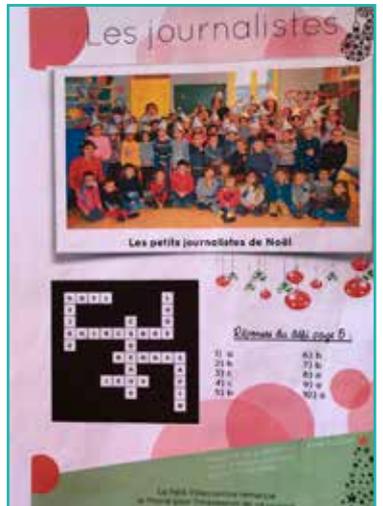
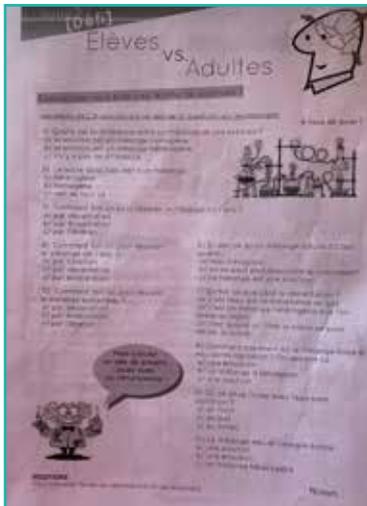
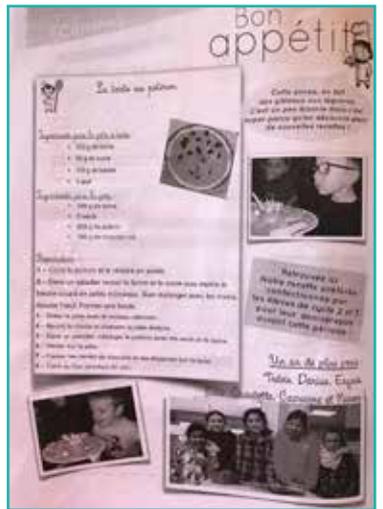
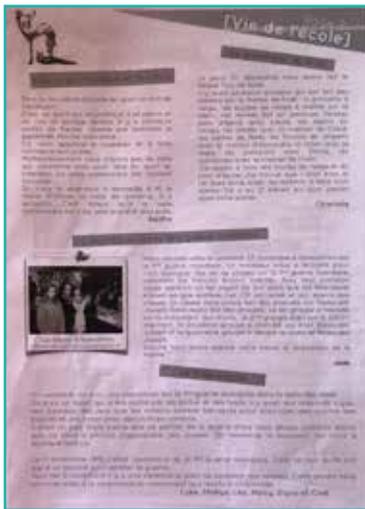
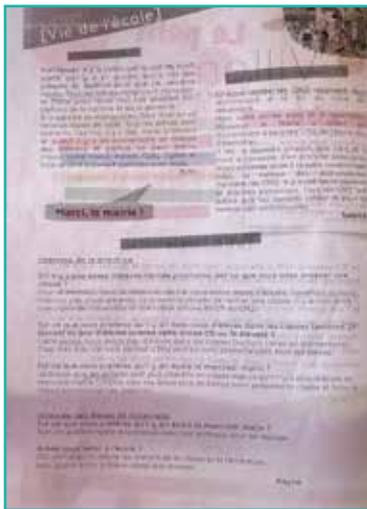
LE JOURNAL DU PETIT VILLEMONTOIS

Voici le numéro 2 qui vous permettra de voir la qualité de ce petit journal qui retrace la vie de l'École sous la direction des enseignantes. La rédaction est concoctée et rédigée, avec l'aide des enseignants, par les élèves.

Comme toute nouveauté, il faut quelques finances, aussi l'École demande une petite contribution à l'acquisition des bulletins qui se feront sous le rythme

de la vie de l'École et seront proposés dans différents lieux, en particulier à la boulangerie.

Ce bulletin est intéressant et permet de voir que les idées fusent. Même si vous n'avez pas d'enfant à l'école, vous pouvez trouver des idées pour occuper vos enfants ou petits enfants chez vous.



REMISE DES DICTIONNAIRES AUX CM2



ACP

Maçonnerie générale
Aménagement extérieur

William-Steven NUGUET
845, route du Carouge
01270 VILLEMOTIER

Tél. 04 74 30 43 37
Mobile : 06 13 01 89 60
acp-maçonnerie@orange.fr

www.acp-maçonnerie.fr

Maçonnerie générale

- Gros œuvre - Neuf et rénovation
- Béton armé
- Taille de pierre
- Terrassement & VRD

Aménagement extérieur

- Dallage
- Pavage
- Enrochement
- Clôtures et fermetures
- Entretien des extérieurs



ASSOCIATIONS / COMITÉS	COORDONNÉES
Amicale de Anciens Pompiers	Bernard MICHEL 510 route de Saint Germain 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 54 59 Email : nidami@wanadoo.fr
Cantine Scolaire : Les p'tits villemontois	Jérôme GAVAND 604 chemin Vers le Bois - 01270 Villemotier Tél. : 07 86 00 93 31 Email : jerome.gavand@gmail.com
Société Communale de Chasse	Pascal MAITREPIERRE 195 route de Strasbourg - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 57 13 - 06 68 64 86 92 Email : maitrepierrep@bourgenbresse.fr
Farfouille Inter Association	MAIRIE 112 Place de la Mairie - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 52 05 Email : villemotier@wanadoo.fr Site : www.villemotier.fr
Comité de Fleurissement	Yvette GERMAN 115 route du Mont Myon - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 52 05 Email : fleurissementvillemotier@yahoo.fr
Gloires Napoléoniennes	Franck TESTART 10 allée des Côtes - 01000 St Denis les Bourg Tél. : 04 74 32 68 87 Email : francktestart@aol.com
Gymnastique Volontaire	Janette CHAGNARD 34 route de Verjon, 01270 Salavre Tél. : 04 74 30 10 59
RUGBY (Amis du) de Bény - Villemotier	Fabien MIRMAND (Président) Tél : 06 75 38 71 99 Email : fabmirmand@gmail.com Guillaume RIBET Tél. : 06 01 45 30 07
Sou des Ecoles	Charlotte GESVRET 95 chemin de la teppe des ormes - 01270 Villemotier Tel. : 06 01 49 24 30 Email : charlottegesvret@gmail.com
Vill'Amitié	Louis BOUCHARD 1329 route de Strasbourg - 01270 Villemotier Tel. : 04 74 51 52 53 Email : louis.bouchard@orange.fr

FARFOUILLE INTER-ASSOCIATIONS

La farfouille de Villemotier est une farfouille « bon enfant ».

Pierre Guillet, Maire de la commune rappelle que la « farfouille est organisée par toutes les associations de Villemotier. L'organisation est bien rodée et un avantage, les parkings sont proches.



QUELQUES CHIFFRES :

- > Horaires pour les exposants : 6 h
- > Nombre de stands : 150 environ
- > Tarif des stands (inchangé) : 2€/mètre linéaire

QUELQUES INFORMATIONS PRATIQUES : AU SUJET DES CETTE ORGANISATION BIEN RODÉE

- > Fleurissement
- > Gymnastique volontaire
- > La Chasse
- > Vill'Amitié
- > Les Anciens pompiers
- > les P'tits Villemontois (cantine et Sou des écoles)
- > Gloires Napoléoniennes

- gestion des achats et de la trésorerie
- aux crêpes
- aux barbecues
- au café et à la buvette
- à la sécurité et au placement
- à la buvette côté est
- à la buvette côté ouest

CHASSE

Repas Gibier



Comptage de la faune sauvage



Bureau

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



Assemblée Générale

ASSOCIATION

FLEURISSEMENT



LES P'TITS VILLEMONTAIS



CARNAVAL



LES P'TITS VILLEMONTAIS (SUITE)



BUREAU

Présidente : Charlotte GESVRET

Trésorière : Florence GAVAND

Secrétaire : Nathalie LOISY



Florence GAVAND, Charlotte GESVRET, Céline PROSPER,
Virginie MOUCHET, Nathalie LOISY, Emmanuel BROT

RUGBY



établissement principal 01230 St Rambert en Bugey
établissement secondaire 01270 Villemotier
ferrandelectricite@gmail.com 06.21.34.14.27

Ferrand Electricité Creatives light energies

neuf, rénovation, dépannage, tertiaire, industriel, domotique,
vidéo surveillance, motorisation de portail, éclairage public,
installation et création d'illumination, enseigne,
alarme connectée, détection incendie, photovoltaïque.

VILL'AMITIÉ



CHOUCROUTE

Depuis quelques années, le nombre de repas pris à la salle communale baissait régulièrement. Aussi les membres de Vill'Amitié ont décidé de changer de formule : seules des parts à emporter ont été proposées à la vente. Plus d'une centaine de parts ont ainsi trouvé preneur.

ANNIVERSAIRES

les anniversaires ne sont pas oubliés



VILLEMOTIER

À l'issue de l'assemblée générale, Louis Bouchard, président, a honoré Yvette Laurent, Michèle Guillermin et Yvette Prodanu en leur offrant une composition florale. Ces trois dames, classades en 2018, sont aussi des bénévoles assidues de l'association communale.

Source Voix de l'Ain



REPAS PIRAJOUX

ÉTAT CIVIL

EN L'AN 2018...

... ILS SONT NÉS

JACQUIN Flavie Françoise Liliane 26 mai 2018
MICHEL Laure Anne 2 octobre 2018
MEMHELD Mélissa 18 novembre 2018

... ILS SE SONT MARIÉS

Jérôme GAVAND et Florence Anne Yvette SAINT CYR 21 juillet 2018

... ILS NOUS ONT QUITTÉS

MARQUIS Edmond 31 janvier 2018
TONNETOT Jérôme Pierre 22 mars 2018
MICHON née RENAUDAT Jeannine Simone Léa 26 décembre 2018

ET IL Y A 100 ANS, EN 1918...

... ILS SONT NÉS

LÉTHENET Philomène Camille Marie 23 avril 1918
CHEVALON Joseph Léon Louis 16 juin 1918
MEUNIER Mathilde Joséphine 18 juillet 1918
SUBTIL Marthe Marie Blandine 9 août 1918
PARICARD Jean 11 août 1918
FUSILLIER Arthur Henri Aimé 11 septembre 1918

... ILS SE SONT MARIÉS

Henry Alphonse VÉLON
et Marie Céline Mélanie PERTUIZET 26 mars 1918
Félix Cyrille DIDIER
et Marie Clémence Eugénie GOULY 16 mai 1918
Joseph Louis Léon CHEVALON
et Marie Joséphine Sabine PUVILLAND 4 juin 1918
Joseph Marie Léon GAILLARD
et Marie Thérèse Gabrielle Camille PHILIBERT 1 juillet 1918

... ILS NOUS ONT QUITTÉS

PIN Alexandre 16 janvier 1918
MILLET Jules Alexandre 17 janvier 1918
BASSET Denis Joseph 25 janvier 1918
CONVERT Louis Eugène 10 avril 1918
TEPPE Marie Rose 23 avril 1918
VIONNET Virginie Césarine 28 mai 1918
CHEVALON Joseph Léon Louis 6 juillet 1918
GIRAUD Marie Josephpte Césarine 6 août 1918
CHAMBARD Joseph Eurgène Toussaint 10 juin 1918
BERNARD Marie Joséphine Eulalie 16 septembre 1918
DEBEUX Rosalie Alexandrine 5 octobre 1918
BOYARD Ernest 29 novembre 2018
RENAUDAT Marie Fortunée Léonie 30 décembre 1918
MEUNIER Marie Josephpte Pauline 31 décembre 1918

CALENDRIER DES FÊTES

JANVIER

Dimanche 20 REPAS de la Société De Chasse
à 12 H

FEVRIER

Dimanche 3 CHOUCROUTE à emporter
du Club Vill'Amitié

MARS

Samedi 09 CARNAVAL organisé par
Les P'tits Villemontois

AVRIL

Lundi 22 CHASSE A L'ŒUF
(Les P'tits Villemontois)
à partir de 9 H

MAI

Mercredi 8 MARCHÉ du Conseil
Municipal

JUILLET

Dimanche 07 Festival de Musique

Samedi 13 REPAS de la Société De Chasse
à 19 H

AOÛT

Dimanche 18 FARFOUILLE
INTER-ASSOCIATIONS

NOVEMBRE

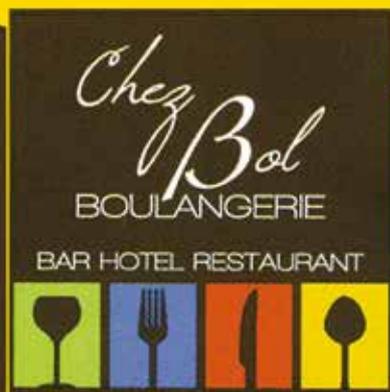
Samedi
à définir VENTE DE TARTES
des P'tits Villemontois

DECEMBRE

Dimanche 01 Repas POULE AU RIZ
de la GYMNASIQUE VOLONTAIRE

Samedi 07 TELETHON

QUOI ?	COORDONNÉES
APICULTEUR	Yves MARQUIS 521 Route de Montfollet - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 08 25 - Mobile : 06 87 10 09 59 marquisyves2@orange.fr
BIO MARAICHER	Jardin de Villemotier - Sylvain PATHOUX 148 Impasse du Carouge - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 58 26 - sylvain.pathoux@orange.fr
BOULANGERIE - RESTAURANT	Chez Bol - Établissements BOLMIN Route de Strasbourg - 01270 Villemotier - Tél. : 04 74 51 51 83
GÎTE - CHAMBRES D'HÔTES TABLE D'HÔTES 3 EPIS	Bruno BUIRON 1702 Route du Fay - 01270 Villemotier Tél. : 06 62 00 89 11 contact@moulindufay.com - www.moulindufay.com
COIFFURE	ART BEAUTÉ COIFFURE - Chantal TESTON 1591 Route de Strasbourg - 01270 Villemotier - Tél. : 04 74 23 93 69
COIFFURE	ANAÏS COIFFURE Maître Artisan 138 Impasse en Miard - 01270 Villemotier - Tél. : 06 66 29 81 87
ELEVAGE CHAROLAIS EN AGRICULTURE BIO	Franck VINCENT 1618 Route de Saint Germain - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 51 54 12 - Mobile : 06 73 91 19 88 franckv@wanadoo.fr
FERRAND ELECTRICITÉ	Etablissement Principal : 01230 St Rambert en Bugey Etablissement Secondaire : 01270 Villemotier Tél. : 06 21 34 14 27
INFORMATIQUE	Michel MAISONNEUVE 481 Chemin du Bois Rodet - 01270 Villemotier - Mobile : 06 07 81 98 93 contact@maisonneuve-info.fr - www.maisonneuve-info.fr
MAÇONNERIE GÉNÉRALE ET GROS OEUVRE DE BÂTIMENT	ACP - William-Steven NUGUET 845 Route du Carouge - 01270 Villemotier Tél. : 04 74 30 43 37 - Mobile : 06 13 01 89 60 Email : acp-maconnerie@orange.fr - www.acp-maconnerie.fr
MENUISERIE, ESCALIER, ETC.	BOIS DESIGN - Sébastien JACQUIER 77 Impasse en Miard - 01270 Villemotier Mobile : 06 16 70 62 51 Email : sebastienjacquier@yahoo.fr
PAYSAGISTES	Ain Paysages et Jardins Services - Dominique MICHON 162 Route de Strasbourg - 01270 Villemotier - Tél. : 04 74 51 56 52
PLOMBERIE, SANITAIRE, CHAUFFAGE	Régis NEVORET Sarl ZA Malaval - 25 chemin des Janois - F-01851 Marboz Tél. : 04 74 42 02 33 - www.nevoret.fr



Au Bourg - 01270 VILLEMOTIER - Tél. 04 74 51 51 83
chezbol@orange.fr

- Pâtisserie fine
- Viennoiserie
- Pièces montées
- Pain travaillé à l'ancienne,
cuit au four chauffé au bois
- Spécialités bressanes
- Plat du jour
- Carte
- Dessert maison
- 7/7 Midi et soir

